

## **Signature d'une convention de partenariat au Pré-Gentil à Rosny-sous-Bois pour résorber l'habitat privé insalubre**

**La signature d'un protocole partenarial fin décembre 2018 vient engager l'Etat, la ville de Rosny-sous-Bois, l'établissement public territorial Grand Paris Grand Est, l'ANAH, la coopérative des Habitations Populaires, Erigère et Seine-Saint-Denis habitat dans un vaste projet d'amélioration du quartier du Pré-Gentil.**

Depuis 2016, Seine-Saint-Denis habitat, la Ville de Rosny-sous-Bois et la DRILH sont engagés dans un important travail partenarial pour le lancement et le suivi d'un projet urbain à Rosny-sous-Bois. L'étude urbaine porte sur le quartier du Pré-Gentil (où Seine-Saint-Denis habitat est propriétaire de 796 logements). Elle prévoit la démolition de la copropriété privée dégradée du 21 rue des Deux Communes (dont la construction date des années 1920), la réalisation en lieu et place d'une opération mixte de logements locatifs sociaux et en accession sociale à la propriété, le développement d'une offre nouvelle diversifiée de logements sur le site.

L'évacuation par la ville de la copropriété du 21 rue des Deux Communes le 23 novembre 2018 suite à la prise d'un arrêté de péril imminent renforce la nécessité de cette convention.

Le protocole de partenariat permet le traitement définitif de la problématique de cette copropriété dégradée au travers d'une opération de démolition-reconstruction grâce à la mobilisation de financements publics importants et garantissant l'accompagnement des habitants et leur relogement.

Du côté de Seine-Saint-Denis habitat, les engagements concernent notamment :

- la construction d'une opération d'environ 30 logements locatifs sociaux,
- la contribution au relogement de 19 ménages de la copropriété située au 21 rue des Deux Communes,
- la vente de foncier pour la réalisation de trois opérations en accession sociale à la propriété (maître d'ouvrage Les Habitations Populaires) et d'une opération d'accession privée (maître d'ouvrage non désigné),
- l'amélioration de la qualité résidentielle du site du Pré Gentil.

La reconstruction et la diversification de l'offre sur site répondront aux enjeux du traitement de l'habitat privé dégradé sur le site et permettront également de renforcer la mixité sociale du quartier, qui accueille aujourd'hui environ 86% de logements sociaux. A terme, la mise en œuvre du projet d'aménagement du quartier permettra de réduire le taux de logements sociaux du QPV de 85,6% à environ 79,6%. L'intervention de la coopérative Les Habitations Populaires comme opérateur à terme de 141 logements en accession sociale à la propriété est apparue comme une garantie importante à la mise en œuvre du projet de diversification de l'offre de logements sur ce quartier.

Le calendrier du projet prévoit le déploiement des volets accompagnement social, foncier et opérationnel de 2018 à 2023. La fin des relogements définitifs était prévue à l'horizon 2020, un nouveau calendrier devra être établi suite aux événements récents. La livraison des différents lots s'échelonnera entre 2022 et 2023.

Pour Stéphane Troussel, président de Seine-Saint-Denis habitat : « *Cette opération d'aménagement est exemplaire. A travers ce protocole, l'ensemble des acteurs concernés agissent en faveur de la résorption de l'habitat indigne et de l'amélioration de la qualité résidentielle du quartier du Pré-Gentil. Ce projet urbain s'inscrit dans la dynamique des projets structurants de la ville et du territoire pour faire évoluer la frange Est de la commune.* »

### **A propos de Seine-Saint-Denis habitat**

1<sup>er</sup> bailleur social du département, Seine-Saint-Denis habitat construit, rénove et gère 31 923 logements répartis dans 30 des 40 communes de la Seine-Saint-Denis.

Plus d'informations sur: [www.seinesaintdenishabitat.fr](http://www.seinesaintdenishabitat.fr) - Twitter @SSDhabitat - Facebook @SeineSaintDenisHabitat

### **Contact presse**

Direction de la communication - Artémise Cren – 01 48 96 52 81 / 06 48 97 90 27 – [artemise.cren@seinesaintdenishabitat.fr](mailto:artemise.cren@seinesaintdenishabitat.fr)